

Notre aGGLOPÔle magazine

ARCHIPEL DE THAU

P. 6

Piscine Fonquerne : plongez dans le grand bain !

LES 14 COMMUNES DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE



Thau en chiffres

5

axes de travail
pour le plan Climat

Voir page 6 à 8

12 M€

pour le nouveau
bassin olympique

Voir page 10

500

logements par an
pour le nouveau PLH

Voir page 12 & 13

4

médiateurs de proximité au
cœur des quartiers prioritaires

Voir page 15



Ici, la nature c'est notre culture



Meilleurs vœux

Le Président de Sète Agglomération Méditerranée, les Vice-présidents et les Conseillers communautaires, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020.

Les candidatures de SAM, Balaruc-les-Bains et Frontignan, décrochent le label



C'est une première victoire obtenue pour la candidature de Sète agglomération méditerranéenne - ainsi que les communes de Balaruc-les-Bains et Frontignan qui ont également obtenu le prestigieux label - afin d'être retenue Centre de Préparation des Jeux et Base arrière pour les Jeux Olympiques de Paris-2024. Associée aux Métropoles de Montpellier et Millau Grands Causses, SAM a obtenu le 20 novembre à Paris le Label « Terre de Jeux 2024 », faisant partie de la toute première liste dévoilée par Tony Estanguet, le Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques. Cette première distinction récompense le sérieux et la rigueur du dossier présenté par les 3 agglomérations partenaires, ainsi que la variété des offres proposées aux futurs participants des JO de Paris. Désormais, les candidats labellisés vont recevoir en temps réel toutes les informations inhérentes à l'organisation de Paris-2024. Le label « Centre de Préparation aux Jeux », qui permettrait d'accueillir des délégations de sportifs entre 2020 et 2030, sera attribué au printemps 2020.

Préserver le Canal du Midi



Le vice-président de l'agglomération, délégué à la politique culturelle de valorisation du patrimoine, s'est rendu à Toulouse le 8 novembre pour la signature d'un contrat-cadre relatif à la préservation et au développement du canal du Midi. L'occasion de faire le point sur plusieurs avancées permettant d'engager des actions concrètes en faveur de cet ouvrage d'art du XVIII^e siècle, inscrit depuis 1996 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Et envisager d'étendre le périmètre du Bien depuis la pointe des Onglous à Marseillan jusqu'à son débouché historique, le Canal royal, à Sète. L'État, la Région Occitanie et les Voies navigables de France ont en outre annoncé leur souhait d'intégrer le canal du Midi dans le futur contrat de plan État-Région 2021-2027.

Félicitations à ...



Sylvain Bonnet, directeur des Thermes de Balaruc-les-Bains, lauréat de la catégorie Croissance bleue de l'édition 2019 du Gala des Ambassadeurs d'Occitanie. Le 12 novembre à Montpellier, il a reçu l'un des trophées récompensant les décideurs qui portent l'image de la région et incarnent la transformation économique en cours. (Crédit photo : La Tribune Montpellier).

Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes



Savoir se défendre en cas d'agression, dans la rue ou ailleurs, peut « sauver » la vie. C'est dans le cadre de la Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes, que Sète agglomération méditerranéenne a organisé le 25 novembre (journée point d'orgue) une séance de formation aux gestes de self-défense, dont 15 femmes ont pu bénéficier. De tous âges et issues de différentes collectivités (agglomération, mairie, CCAS...) mais aussi des femmes victimes en cours de suivi par des associations, elles ont pu apprendre les premiers gestes par un professeur de Sambo pour se dégager d'une emprise physique, d'une saisie, par un agresseur. Cette séance a ainsi permis de retrouver confiance en soi, de mémoriser certains automatismes, et même pour certaines, de susciter l'envie de pratiquer un sport de self-défense. Quatre autres séances seront organisées par l'agglomération au fil de ces prochains mois avec d'autres femmes. **Un numéro à retenir pour les violences faites aux femmes : le 3919** (numéro gratuit depuis un poste fixe).

La déchetterie de Bouzigues fait peau neuve



La déchetterie, située chemin de la Catonnière, a bénéficié d'importants travaux de rénovation engagés par l'agglomération (près de 100.000 €). Objectif : restructurer complètement la plate-forme dédiée aux déchets des restaurateurs, qui représentent une part importante des déchets traités sur place. Ceci étant, les travaux réalisés profitent désormais à l'ensemble des usagers et riverains du site qui, équipé d'un portail d'accès, d'un nouveau dispositif d'éclairage et d'une signalétique complète, est ainsi mieux intégré à son environnement proche et davantage sécurisé. L'enceinte fermée évitera désormais tout dépôt en dehors des heures d'ouverture (les restaurateurs se verront remettre une clé nominative pour évacuer les déchets ménagers). Autre modification visant à renforcer la sécurité du site, une clôture grillagée remise en état et un nouveau candélabre avec détecteur de présence. Un pas de plus vers un

accueil de qualité et une gestion des déchets optimisée dans les déchetteries de l'agglopôle...

Nos lidos à l'honneur



L'émission "Enquêtes de région", diffusée le 6 novembre sur France 3, était consacrée à l'impact du réchauffement climatique sur la région méditerranéenne. L'occasion d'évoquer lors du reportage le phénomène d'érosion des plages et notamment les programmes de sauvegarde menés pour y faire face. Avec pour exemple d'innovation efficace, l'opération d'aménagement réalisée sur le Lido entre Sète et Marseillan, où 55 M€ ont été investis depuis 2007 pour protéger durablement le site (source vidéo : France 3 Occitanie). Côté Frontignan, la seconde tranche de travaux commence en janvier. Elle concerne toute la partie urbanisée qui s'étend du port de pêche à l'Ouest jusqu'au port de plaisance. Le chantier entre dans sa phase préparatoire. Les travaux vont consister à renforcer les épis, engraisser les plages et reformer le cordon dunaire. Ils seront interrompus en mai pour reprendre à l'automne. La fin du chantier est prévue pour le 1^{er} trimestre 2021 (coût total : 6,9 M€).

Découvrez le dossier paru dans notre dernier magazine <https://bit.ly/2PS2X7f>.

Lido de Frontignan : fermeture de voiries et parkings

En raison des travaux sur le Lido de Frontignan, le parking Saint Eugène partie Est, occupé par les installations et engins de chantier intervenant sur les plages à l'Est du port de plaisance, sera fermé à la circulation jusqu'au 29 avril 2020. Pour les mêmes raisons, le parking de l'Entrée (joutant les plages à l'ouest du port de plaisance) sera pour sa part fermé à compter du 10 février 2020 et jusqu'au 29 avril également. L'impasse des Pélicans et la rue des pêcheurs seront fermées à la circulation (sauf riverains) de janvier à mars 2020. Les plages seront interdites d'accès et à la baignade au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Plus d'infos sur www.agglopole.fr.

Un grand chef au Conservatoire



Magnus Fryklund, le chef assistant de l'Orchestre National de Montpellier Occitanie, était le 1^{er} décembre à Sète, au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, pour une Master Class. L'occasion pour tous les participants de vivre un moment inoubliable à ses

côtés et pour l'ensemble orchestral d'être dirigé par une véritable star de la profession. Un dialogue musical amené à se poursuivre, le jeune chef suédois ayant promis de revenir pour faire travailler la classe d'ensemble et les jeunes pianistes.

L'agglo vous recharge



Notre territoire est équipé de 19 bornes de recharge pour véhicules électriques, réparties sur les 14 communes (chacune disposant de 2 points de charge). Que vous soyez un utilisateur occasionnel ou un abonné (tarifs de recharge moins chers pour les abonnés), l'appli REVEO vous permet de repérer l'emplacement de ces bornes, leur disponibilité.

En savoir + <https://bit.ly/2EhQrsA>

Le préfet de l'Hérault à la rencontre des maires du territoire



Suite à sa visite dans les quartiers prioritaires sétois classés en politique de la ville, le Préfet de l'Hérault, récemment arrivé dans le département, a assisté le 7 novembre au bureau communautaire de Sète agglopôle méditerranée, où il a rencontré les maires et représentants des 14 communes de l'agglo. Un échange nourri où durant plus d'1h30, les élus ont pu échanger sur divers sujets d'importance pour le territoire, après une présentation générale par le président de l'agglo des grands enjeux de la première communauté d'agglomération de l'Hérault depuis la fusion opérée en 2017 et un tour de table des vice-présidents. Le préfet a conclu sur l'avis positif qu'il vient de rendre sur le programme local de l'habitat 2019-2024 de Sète agglopôle méditerranée (v. 12), reconnaissant les efforts déployés par une agglomération soumise à une forte attractivité sur un territoire à l'environnement contraint, pour se saisir de tous les dispositifs et engager des moyens conséquents en faveur d'un logement accessible à tous.

**PROCHAIN CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

jeudi 27 février à 18h

PLAN CLIMAT

► Le Plan Climat Air Énergie Territorial sur les rails

L'élaboration de ce plan 2020/2025 est entrée dans sa troisième étape. Après le diagnostic et l'établissement d'une stratégie territoriale, un programme d'actions a été défini.

En 2018, Sète agglomération méditerranéenne a lancé un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) à l'échelle des 14 communes de l'agglomération. Il remplace le Plan Climat Énergie territorial (PCET) adopté en 2012, avec un rôle et des ambitions considérablement renforcés par la loi d'août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Les secteurs pointés pour leur grande consommation d'énergie sont, sans surprise, **les transports routiers** (44% des consommations) et **le bâtiment, résidentiel et tertiaire** (38% des consommations). Ces secteurs sont également en tête pour leurs émissions de gaz à effet de serre : 56% des émissions pour le transport routier par la combustion d'énergie fossile (carburants issus du pétrole) et 23% des GES pour le secteur du bâtiment (logements et bâtiments tertiaires), par l'utilisation de gaz, de fioul et d'électricité. L'industrie compte pour 9% des émissions de gaz à effet de serre du territoire, et l'agriculture 6%.

La démarche

Une fois ce diagnostic posé, une stratégie a pu être élaborée, avec des temps d'échange (séminaire d'élus et cadres, réunions de mobilisation des acteurs, forum sur les enjeux du PCAET...) ainsi qu'une concertation parallèle menée avec les acteurs du territoire rassemblés au sein du Club Climat, par le biais d'ateliers sur les thématiques du bâti, de l'agriculture, des nouvelles énergies et de l'économie locale. Les notions prioritaires dégagées : la sobriété énergétique avec un habitat et des bâtiments basse consommation, éco-rénovés et adaptés au climat, à commencer par les bâtiments et l'éclairage publics, la sobriété d'une consommation quotidienne responsable, adossée à une économie circulaire et de proximité, la préservation de la ressource en eau et des espaces naturels, en rapport notamment avec la capacité de séquestration carbone du territoire et le développement des nouvelles énergies.

Le principal volet, celui de « la mobilité et des déplacements », a fait l'objet d'une planification spécifique dans le PDU 2020/2030 (Plan de déplacements urbains), adopté en Conseil communau-

taire le 14 novembre dernier. S'alignant sur le PDU, le PCAET a pour objectif une mobilité apaisée sur les courtes et moyennes distances, des transports en communs plus performants et attractifs, un meilleur partage de l'espace public dans les centres-villes et les communes et le développement des nouvelles pratiques de déplacement.

Validée le 19 juin, la stratégie donne au territoire l'ambition de s'inscrire dans la démarche de région à énergie positive (RE-POS), c'est-à-dire de produire à 2050 plus d'énergie qu'il n'en consomme. À plus proche échéance (2030), les principaux objectifs sont déjà de baisser de 20% les consommations d'énergie, de 36% les émissions de gaz à effet de serre et de produire une énergie renouvelable égale à 50% de la consommation. La phase d'élaboration du programme d'actions vise ensuite à définir les actions pertinentes à mettre en œuvre pour s'inscrire dans cette trajectoire.

Les prochaines étapes

Avant l'adoption pleine et entière du projet, le pré-projet a été présenté au Conseil de développement en cette fin d'année 2019. Durant ce 1^{er} trimestre 2020, les acteurs et les services concernés seront à nouveau consultés pour travailler sur le contenu des "Fiches action". Le projet définitif du PCAET sera présenté au Comité technique et au Comité de pilotage au printemps 2020 avant d'être validé en Conseil communautaire d'ici septembre 2020. Il sera ensuite soumis à l'approbation de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), et fera l'objet d'une consultation publique avant avis de la Région et du Préfet de Région. Le plan d'action du PCAET sera alors mis en œuvre pour 6 ans.

Des actions concrètes

Des engagements forts ont déjà été concrétisés sur le territoire. La mise en œuvre depuis 2015 du PCET a permis à SAM d'obtenir en 2017 le label "Territoire à énergie positive pour la croissance

verte", décerné par le ministère du développement durable. Le Projet de territoire à horizon 2040 porté par le C2D développe des orientations qui portent sur l'économie circulaire, la croissance verte et la mobilité durable et identifie la réussite de la transition énergétique comme une priorité majeure. Dans une logique d'écologie industrielle et de développement des énergies vertes, la valorisation de la vapeur de l'UVE, le projet de méthanisation des boues de la future STEP et le projet de Thalassothermie pour le futur éco quartier à l'est de Sète font écho à des mesures d'aide au solaire thermique pour les particuliers. Le PDU 2020/2030 vise à faire de l'agglomération un territoire éco-mobile et intermodal. SAM a déjà opté pour une flotte de véhicules électriques, le déploiement de bornes de recharges, un réseau de bus labélisé "Objectif CO² " et continue de déployer une aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) dont 300 foyers sont bénéficiaires chaque année. Les programmes habitat/bâtiments et rénovation intègrent un volet énergétique.

D'autres documents de planification, notamment le SCoT porté par le SMBT, s'inscrivent dans cette dynamique de transition écologique qui s'appuiera sur le PCAET pour alimenter le volet énergétique.

Les communes portent également des projets ambitieux en faveur de la maîtrise énergétique et du développement des énergies renouvelables (projet d'école BEPOS à Gigan, Smart city à Sète), la rénovation de l'éclairage public communal, des projets de photovoltaïques en ombrières et en toiture sur les bâtiments communaux à Marseillan ou encore Mèze. Une dynamique citoyenne majeure a été engagée via la création d'une coopérative "Thau énergie citoyenne" soutenue notamment par SAM, dans l'objectif de développer les énergies renouvelables sur le territoire. D'autres partenaires et acteurs locaux se sont engagés sur les enjeux d'économies d'eau, de l'énergie, de la qualité de l'air ou encore de réduction des déchets comme le Port de Sète.



🔦 BIENTÔT LES NUITS DE LA THERMOGRAPHIE À VILLEVEYRAC ET MONTBAZIN !

Une mauvaise isolation, des fenêtres mal posées ou encore une faille dans la construction peuvent provoquer des fuites de chaleur et/ou des infiltrations d'air. Souvent ignorées car invisibles à l'œil nu, ces pertes nuisent au confort et au porte-monnaie des occupants. Le principe des « Nuits de la thermographie » est simple : arpenter en soirée les rues d'un quartier pour traquer les déperditions énergétiques à l'aide d'une caméra thermique et guidé d'un conseiller Espace Info Énergie.

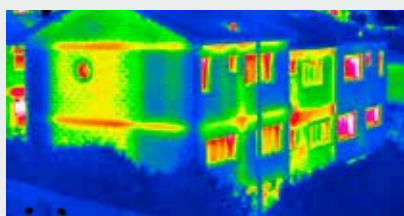
Dans ce cadre, l'Espace Info Énergie, animé par l'association Gefosat, et Sète agglomération méditerranéenne, organise la 5^{ème} édition des « Nuits de la thermographie » en partenariat avec la commune de Villeveyrac, le 28 janvier. Une balade sera aussi organisée à Montbazin en février (date à confirmer).

Voici le programme détaillé de cette balade urbaine originale et instructive

- 18h15 : Rendez-vous donné aux participants devant la mairie.
- 18h30-19h15 : balade d'une demi-heure animée par 2 conseillers, thermographie des bâtiments recensés lors de la balade de préparation, analyses des thermogrammes et explications.
- 19h15-20h15 : Echanges en salle sur la balade et sur les économies d'énergie autour d'un moment convivial

La balade est gratuite et ouverte à tous dans la limite de 30 personnes environ.

📧 Inscription : eie@gefosat.org



Un pré-projet avec 5 axes de travail

📌 AXE 1 : TRAVAILLER AVEC TOUS, POUR INVENTER UN BÂTI ET UN URBANISME POST CARBONE

- Sensibiliser les habitants à la qualité énergétique de leur logement par une démarche personnalisée et les accompagner dans leurs démarches de rénovation.
- Travailler avec l'ensemble des acteurs pour créer une dynamique d'excellence.
- Remodeler l'urbanisme et l'aménagement, pour un territoire plus vert, plus propre et mieux partagé.

Objectifs à 2030 : Co² -40% ; consommation d'énergie : -23%



📌 AXE 2 : DÉVELOPPER LES NOUVELLES ÉNERGIES, POUR DES SOLUTIONS D'AVENIR DURABLES

- Dépasser les contraintes du territoire en optant pour des solutions innovantes, sur le plan technique, urbanistique et social.
- Mettre en place une stratégie territoriale pour un développement pluriel des énergies renouvelables et soutenir les filières de la croissance verte.
- Développer le solaire, en recensant l'ensemble du potentiel, en sensibilisant et en soutenant les acteurs concernés.

Objectifs à 2030 : 50% d'énergie renouvelable, en conformité avec l'objectif régional

📌 AXE 3 : CONJUGUER NATURE ET INNOVATION, POUR UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT ET MOINS ÉMETTEUR

- Favoriser les techniques agricoles les plus vertueuses.
- Soutenir les solutions innovantes en matière agricole, piscicole, viticole et conchylicole.
- Accroître la capacité de séquestration carbone du territoire, notamment avec un programme ambitieux de plantation d'arbres et création d'espaces verts, et mieux préserver la ressource en eau et les espaces naturels.

Objectifs à 2030 : Co² -13% - consommation d'énergie : -25%



📌 AXE 4 : AGIR GLOBALEMENT, POUR UN DÉVELOPPEMENT ET UNE CONSOMMATION PLUS RESPONSABLES

- Soutenir et sensibiliser le monde économique dans les démarches éco-responsables et les efforts de RSE (la prise en compte par les entreprises, sur base volontaire, des enjeux, sociaux et éthiques dans leurs activités)
- Agir en faveur d'une consommation responsable, en favorisant notamment les circuits courts et les innovations en matière de distribution.
- Réduire et optimiser la gestion des déchets, dans une perspective zéro carbone

Objectifs à 2030 :

Baisse de 40% des émissions de Co² et de 18% de la consommation d'énergie pour le secteur tertiaire.

Baisse de 40% des émissions de Co² et de 40% de la consommation d'énergie pour le secteur industriel.



📌 AXE 5 : FAIRE DU PLAN CLIMAT UNE DÉMARCHE INNOVANTE ET PARTICIPATIVE, POUR ENGAGER UNE VÉRITABLE DYNAMIQUE TERRITORIALE PARTAGÉE

- Mettre en place une sensibilisation/mobilisation de tous sur les enjeux air-énergie-climat
- Former tous les acteurs, et notamment les citoyens, afin de réduire fortement les émissions liées à l'usage de la voiture.
- Faire des communes et de Sète agglomération méditerranéenne des acteurs exemplaires.
- Faire du PCAET une démarche exemplaire, régulièrement évaluée et soutenue par une dynamique participative.





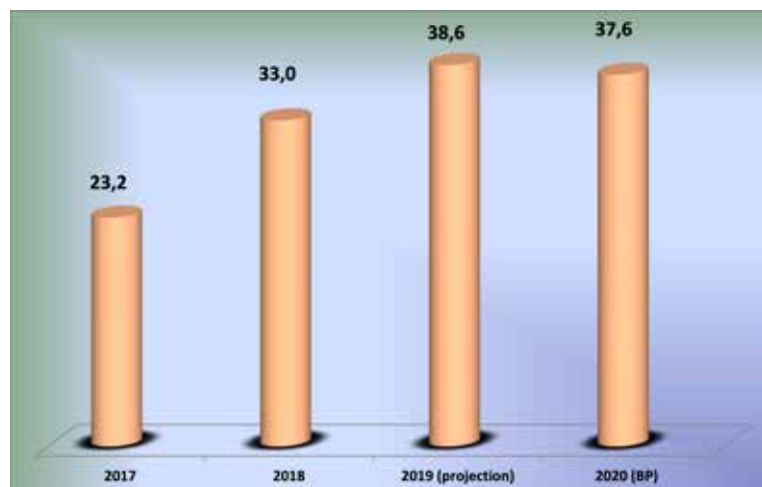
► Budget 2020 : maîtrise & ambition

Les budgets primitifs 2020 de Sète agglomération méditerranéenne présentés au Conseil communautaire du 12 décembre s'inscrivaient dans la dynamique des exercices précédents, où l'investissement local tient une place prépondérante. Ce seront ainsi près de 37,6 M€ de projets d'équipement et d'aménagement qui seront portés par le seul budget principal et, tous budgets confondus, c'est une masse de près de 168 M€ qui a ainsi été votée au Conseil communautaire, positionnant ainsi Sète agglomération méditerranéenne comme un des principaux acteurs économique du territoire.

À cette dynamique, est associé l'exercice croissant de compétences nouvelles qui répondent aux besoins d'un territoire en plein développement. Ainsi, le périmètre des politiques publiques pilotées par SAM s'étendra au moyen de deux nouvelles compétences que l'agglomération sera amenée à exercer au 1^{er} janvier 2020.

Il s'agit, tout d'abord de la prise de compétence « eau potable » qui vient parachever le transfert de la compétence « Eau » dans sa globalité. Ce sont ainsi les compétences « Assainissement », « Eaux pluviales » et « Eau potable » qui seront conduites au sein d'une seule et même gouvernance. C'est ensuite la prise de compétence « Soutien aux clubs sportifs de haut niveau » qui va permettre de positionner Sète agglomération méditerranéenne comme un acteur majeur du développement du sport sur le territoire.

RAPPEL SUR L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT SUR LA PÉRIODE 2017-2020

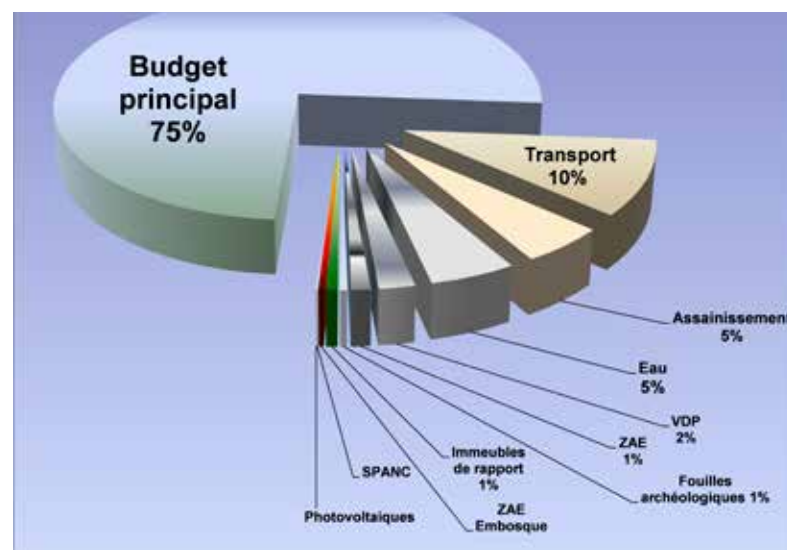


L'analyse du budget 2020 et des principaux indicateurs financiers de SAM sur la période 2018-2020 traduisent les choix menés par l'EPCI sur les derniers exercices, choix qui sont caractérisés par la

priorité donnée à l'investissement public local au travers, notamment, de la construction de grands équipements structurants (pôle d'échanges multimodal, Conservatoire à rayonnement culturel, création du bassin olympique Laurent Vidal, aménagement du lido de Sète à Marseillan, investissement portant sur la GEMAPI [Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations] etc.).

Faiblement endettée, l'agglomération a financé dans un premier temps ses investissements par la mobilisation de ses ressources propres (excédents budgétaires cumulés, autofinancement) puis, progressivement a mobilisé l'emprunt dans un contexte de taux d'intérêt bas.

LES DIFFÉRENTS BUDGETS DE SAM ET LEURS POIDS RESPECTIFS



Dans une perspective consolidée des budgets de la communauté d'agglomération, les masses financières retracées dans les différents budgets représentent 168,1 M€, tant en dépenses qu'en recettes. L'autofinancement brut et net atteint des niveaux conséquents permettant d'atteindre une capacité de désendettement de 4,6 années.

PRINCIPAUX INDICATEURS CONSOLIDÉS

Autofinancement brut	17 919 740 €
Autofinancement net	11 785 796 €
Dette	81 974 910 €
Capacité de désendettement	4,6



► Un bassin « qui a une âme »

Le bassin Laurent-Vidal, en hommage au regretté triathlète sèteois, a été inauguré le 14 décembre, avec beaucoup d'émotion. Un magnifique outil sportif très attendu, désormais à la disposition de tous les habitants du territoire.

équipement



Les habitants sont venus nombreux assister à l'inauguration de ce superbe équipement sportif et découvrir une infrastructure majestueuse et ouverte sur le ciel. Les gradins se sont remplis en quelques minutes.



Ce bassin porte désormais le nom du célèbre triathlète Laurent Vidal. La famille de ce grand sportif et le président de l'agglomération, maire de Sète, ont dévoilé ensemble la plaque inaugurale.



Les élus, les représentants des collectivités et de l'Etat, les frères de Laurent Vidal, ont pris tour à tour la parole sous la bienveillance de celui dont le bassin porte le nom.



Le champion olympique Alain Bernard a inauguré symboliquement le bassin par un relais, avec la plus jeune nageuse Tamila Lebal et l'ancien grand sportif Guy Appenzeler.



Alain Bernard a également partagé une longueur avec Loïc et Arnaud, les frères de Laurent Vidal.



Nombreuses animations aquatiques ont eu lieu tout l'après-midi, encadrées par le champion Alain Bernard pour le plus grand plaisir des jeunes sportifs.

SPORT

FORUM SPORT & SANTÉ

06
FÉVRIER
2020

Le Monde

Inscriptions sur :
lemonde.fr/sport-sante-2020

► Forum sport & santé

C'est devenu une évidence : une activité physique régulière est la seule véritable antidote aux maux de la sédentarité. Elle constitue une réponse à l'épidémie d'obésité à laquelle nous assistons au niveau mondial, notamment chez les plus jeunes, elle permet de vieillir en bonne santé, elle contribue à prévenir les maladies ou à mieux guérir de celles-ci. Pour autant, la pratique du sport chez les enfants et les adolescents est en déclin. Quant à l'apprentissage de la natation, il montre ses limites avec l'augmentation des noyades en France. Les Jeux de Paris 2024 peuvent-ils contribuer concrètement à relancer l'activité physique chez les Français ?

Le Forum Sport&Santé, organisé par le journal Le Monde en partenariat avec Sète Agglopôle Méditerranée, le 6 février 2020, au Casino de Balaruc-les-Bains, se penche sur ces questions de santé publique, ainsi que sur la réathlétisation, cette étape longtemps négligée entre la blessure et la reprise de l'entraînement.

PROGRAMME

MATINÉE

Réconcilier les jeunes et l'activité physique

Malgré les nombreuses alertes sanitaires, la sédentarité augmente chez les plus jeunes et l'activité physique ne cesse de baisser. Au-delà du constat, comment lutter contre l'attraction des écrans et redonner aux enfants et aux adolescents le goût du sport ?

Animation : Pascale Santi (Le Monde)

Natation pour tous : une question de moyens ?

L'augmentation du nombre de noyades en France en 2018 remet la question de l'apprentissage de la natation à l'ordre du jour. Le ministère des sports a réagi en lançant l'opération Aisance aquatique mais les moyens et infrastructures sont-ils suffisants pour apprendre à nager à tous les enfants ?

APRÈS-MIDI

Après la blessure, le temps de la réathlétisation

Entre le coup d'arrêt constitué par la blessure et la reprise de l'entraînement et de la compétition, la phase de la réathlétisation, longtemps négligée, est cruciale. Elle pose notamment la question de la relation entre l'encadrement sportif et le staff médical.

Animation : Olivier Biscaye (Midi Libre)

Faire de Paris 2024 un tremplin pour le sport santé

Avec le lancement de sa stratégie Bouger Plus, le comité d'organisation Paris 2024 montre son intérêt pour le sport santé. Mais au-delà des déclarations d'intention, comment faire pour que les Jeux olympiques contribuent concrètement à développer l'activité physique chez les Français ?

Animation : Christophe Chassaigne (France 3 Occitanie)

forum

SPORT



► C'est parti pour le PLH

Le nouveau Plan Local de l'Habitat 2019/2024 a été adopté en Conseil communautaire de décembre. Il est le premier PLH sur l'ensemble du nouveau périmètre issu de la fusion entre l'ex-Thau agglo et l'ex-CCNBT. Ce qu'il faut en retenir...

Construction de nouveaux logements, mais aussi rénovation du bâti ancien... le PLH a également pour objectif de réhabiliter les logements potentiellement dégradés des centres anciens et met en place des interventions fortes (des « opérations programmées, OPAH ») afin de rénover ce parc ancien et maintenir les familles dans les centres-villes. Le premier des objectifs, c'est continuer à l'échelle de l'agglomération à développer la production de logements sociaux malgré les contraintes géographiques et la rareté foncière. Pour respecter la loi Alur, il s'agit en effet d'atteindre le taux effectif de 25% de logements sociaux au 1^{er} janvier 2025.

Le PLH 2019/2024 a obtenu un avis favorable du Préfet de l'Hérault, qui a souligné que les objectifs sont « ambitieux et apportent une réponse aux besoins et aux capacités du territoire ». Le PLH a ensuite reçu le dernier quitus, celui du Comité Régional de l'Habitat qui est l'instance régionale de contrôle des politiques publiques de l'habitat et de la construction. Un satisfecit qui honore tous ceux qui ont participé à l'élaboration du document : élus de Sète agglomération méditerranée, mais aussi acteurs socio-économiques (Établissement Public Foncier, bailleurs sociaux...) et institutionnels, élus des communes, du SMBT et du Conseil de Développement (C2D). Cette démarche participative et prospective a permis d'identifier les projets pour les 6 ans à venir et au-delà. Elle s'est appuyée pour la 1^{ère} fois sur un diagnostic foncier précis dans une perspective de développement de l'offre d'habitat sur les 14 communes à court, moyen et long termes.

Les 14 communes impliquées

Le PLH prévoit la construction de 6.000 logements tout confondu (sociaux et libres), sur 5 ans et sur l'ensemble du territoire. Sur ces 6.000 logements, 2.500 seront des logements sociaux. La production de ces logements sera réalisée sur l'ensemble du ter-



ritoire et pas seulement dans les huit communes soumises à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), Sète, Frontignan, Balaruc-les-Bains, Marseillan, Mèze, Gigan, Poussan, et Villeveyrac. Toutes les autres, chacune à son niveau, participera (parfois très modestement) à cette production de logements sociaux. Le quota a été fixé à 500 logements/an pour tout le territoire. L'objectif est un rééquilibrage de l'offre pour éviter à Sète et Frontignan de supporter seules l'effort de production. Ce rééquilibrage s'accompagne d'une volonté de différencier les produits pour répondre à tous les besoins : besoins locatifs mais aussi besoins d'accession sociale à la propriété, type PLAI, et de logements adaptés, pour une mixité fonctionnelle et sociale.

Un accès plus équilibré au logement

Le PLH va être doublé par une Convention intercommunale des attributions (CIA) qui définit, à l'échelle de toute l'agglomération, les modalités d'attribution des logements sociaux. Cette convention a été élaborée en lien étroit avec les communes et les organismes sociaux, notamment à partir de l'identification des publics prioritaires dans chaque commune et du respect de l'équilibre territorial. Un service d'accueil, d'information et d'accompagnement sera mis en place à destination des demandeurs de logements pour l'ensemble du territoire.

Renforcer et améliorer le parc privé existant

L'agglomération continue d'orienter sa politique habitat vers des actions plus structurantes et plus qualitatives sur le parc privé. En appui des OPAH (opérations programmées) qui permettent d'intervenir sur les rénovations de logement sur tout le territoire, elle intensifie la lutte contre l'habitat indigne et insalubre et augmente ses financements en faveur des aides aux propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriétés dans les centres anciens dégradés. Elle

développe également une réponse aux besoins de logement et d'hébergement de la population jeune et moins jeune, avec un investissement important dans les Foyers de Jeunes Travailleurs et les résidences seniors.

Deux observatoires au service d'une politique de l'habitat responsable

Pour évaluer l'efficacité des aides à l'habitat, Sète agglomération méditerranéenne s'est dotée d'outils d'observation du logement et du foncier. Deux observatoires qui permettent de recueillir des données pour une lecture plus fine des réalisations du point de vue de leur nature et du lieu où elles ont été implantées. Ces observations vont permettre dans l'avenir d'ajuster les politiques (la production de logement) aux besoins réels. Il s'agit également de répertorier sur l'ensemble du périmètre de l'agglomération les réserves foncières disponibles, susceptibles d'accueillir de nouveaux programmes de logement social.

Les aides à la pierre reconduites ?

Pour mieux réussir un aménagement du territoire concerté, équilibré et solidaire, Sète agglomération méditerranéenne prévoit de mobiliser tous les moyens disponibles. Elle a relancé notamment la demande de reconduction de la délégation des Aides à la pierre pour la période 2021/2026. Une aide financière publique qui avait été allouée à l'ex-Thau agglomération sous la forme d'une convention de délégation en 2015 et qui a contribué à la montée en puissance de la politique de l'Habitat.





Quartier dit des "4 ponts", à Sète

► Aux petits soins pour les quartiers prioritaires

La Politique de la Ville se définit comme une politique de développement social, économique et urbain dont l'objectif est de réduire les écarts entre les quartiers les plus en difficultés et le reste de l'agglomération. Pour mener à bien cette politique, l'Etat et Sète agglomération méditerranéenne, les collectivités territoriales et les partenaires s'engagent dans un projet élaboré dans le cadre d'un contrat. Ce Contrat de ville (2015-2022) s'organise en concertation avec la population concernée mais aussi tous ses acteurs.

L'objectif est d'agir à plusieurs niveaux. D'une part, répondre aux attentes immédiates des habitants. D'autre part, réfléchir de façon prospective à la ville de demain et à son développement. Mais également, assurer un rééquilibrage social au profit de ces quartiers et conforter leur insertion au cœur de l'agglomération et ses communes.

Le projet est élaboré sur les quartiers dits prioritaires, c'est-à-dire les quartiers dont les populations sont les plus pauvres (taux de paupérisation des habitants défini par l'INSEE). Sur notre territoire, les 3 quartiers prioritaires sont le quartier des « 4 ponts » dans le centre-ville de Sète et celui de « l'Île de Thau ». Ces deux quartiers qui à eux seuls représentent 18,7 % de la population de la ville, soit 8.134 habitants (2015). Le 3^{ème} quartier prioritaire sur le territoire est celui des « 2 pins » à Frontignan. Il représente 5,4 % de la population municipale, soit 1231 habitants.

Pour répondre aux besoins des habitants mais aussi projeter les politiques publiques prenant en compte les évolutions sociétales et législatives, les objectifs sur la période 2015-2022 sur ces quartiers sont multiples.

D'une part, réaliser des projets de rénovation urbaine et sur les QPV pour répondre aux enjeux de services, équipements publics, d'habitat, d'espaces publics en réponse aux besoins des habitants.

D'autre part, déployer de manière qualitative les projets culturels via une convention généralisée de l'éducation artistique et culturelle le soutien aux politiques « jeunesse » portées par les communes sur ces quartiers.

Développer l'emploi et la formation est l'une des priorités, avec par exemple la mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics ou de chantiers d'insertion qui permet l'accès à l'emploi de publics en difficulté face à l'emploi et les inscrire dans un parcours de professionnalisation.

Le dessin est également d'impliquer les habitants à travers la prise en compte de leur parole en créant des conseils citoyens. Enfin, le dernier volet est de prévenir la délinquance et la radicalisation avec la mise en place d'une politique publique territoriale.

En 2019, l'Etat, Sète agglomération et les partenaires du Contrat de ville ont décidé la prorogation du projet jusqu'en 2022 avec en particulier l'intégration d'un axe transversal à tout le programme d'actions visant à faire progresser l'égalité femmes-hommes.



Quartier Les Deux Pins, à Frontignan



Quartier de l'Île de Thau, à Sète

4 médiateurs de proximité

Vincent, Youcef, Rachid et Didier...

Dans le cadre du Conseil inter-communal de la Sécurité, la Prévention, la Délinquance et la Radicalisation (attaché à la Politique de la Ville), l'agglomération a créé 4 postes de médiateurs de proximité. Ces postes sont financés à 80% par l'État et 20% par l'agglomération.

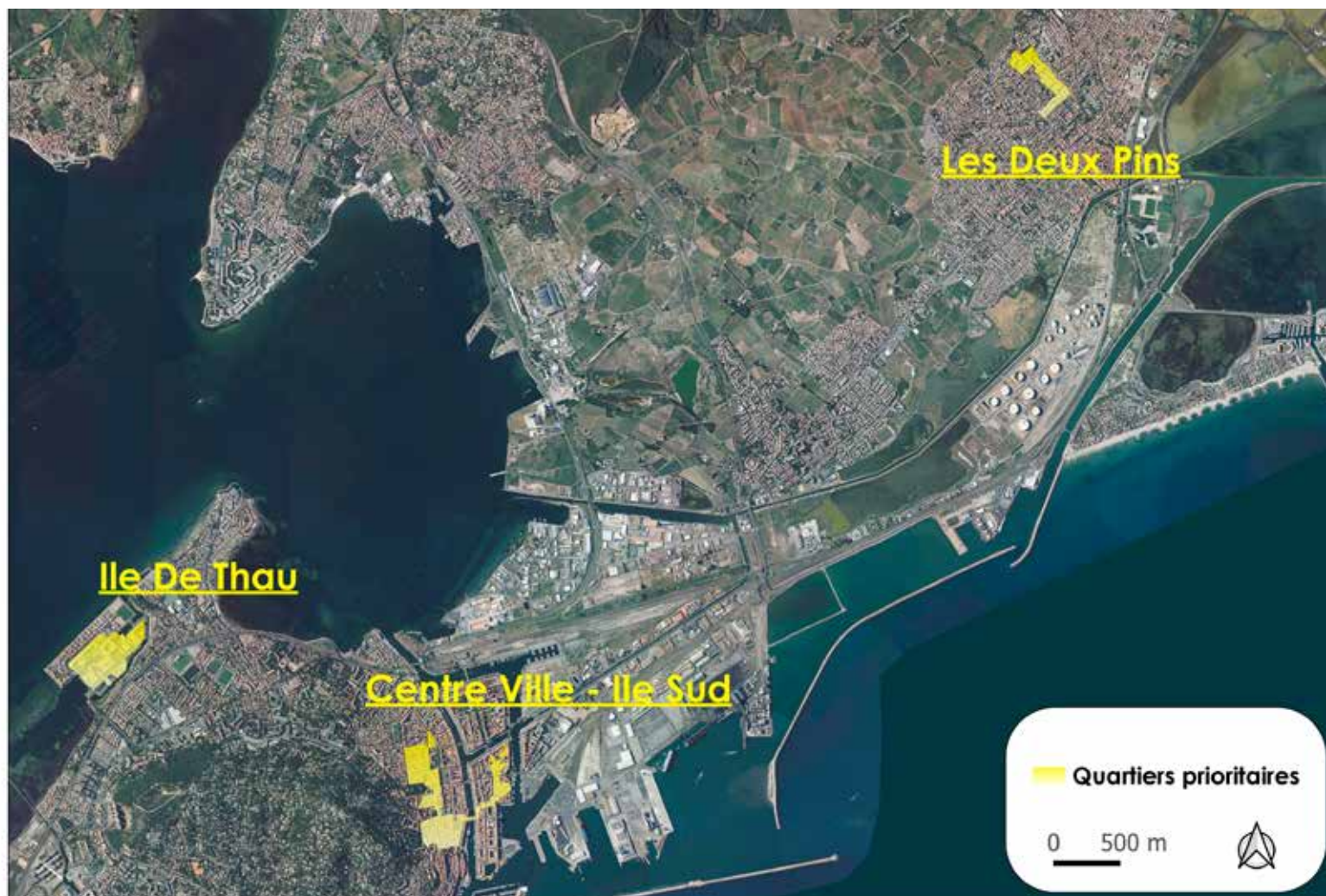
Ils sont 4 parmi 19 postulants, sélectionnés par un jury composé des responsables de police Municipale et Nationale, d'élus, de représentants de l'État, du Département et de l'administration territoriale. Vincent, Youcef, Rachid et Didier ont pris leur fonction le 8 novembre sur les deux quartiers prioritaires de la ville de Sète, l'Ile de Thau et le Centre-ville Ile Sud. Par leur présence dans les espaces publics, par le dialogue et une écoute active, leur rôle est d'assurer une mission de veille et de médiation sociale de proximité. Réduire les tensions, prévenir les incivilités, faciliter les liens entre les usagers, et leurs démarches auprès des institutions, tels seront leurs champs d'intervention. Ils ont également pour mission de repérer les situations de grande détresse.

Leur présence sera indispensable dans



ces quartiers qu'ils habitent. Ils ont été choisis pour leur grande capacité de dialogue, à apprécier les comportements à risque et à agir de manière préventive ou réactive face à des dysfonctionnements. Ces médiateurs interviennent de manière préventive et sans pouvoir coercitif. Ils ont également comme autres missions d'assurer la tranquillité résidentielle des

habitants de ces quartiers prioritaires, de réaliser un travail de médiation et de dialogue, d'intervenir en complémentarité et de manière coordonnée avec les médiateurs des autres opérateurs intervenant sur le quartier (Hérault habitat, Thau habitat, APS 34), de créer du contact avec les habitants, désamorcer les conflits, établir un climat serein et paisible.





► L'Europe toujours aux côtés de l'agglo

L'agglomération bénéficie de subventions européennes, coup de pouce indispensable, pour mener à bien quantité de projets structurants. Focus...

Formation pour favoriser l'accès à l'emploi, développement de la recherche et de l'innovation, développement des entreprises régionales, encouragement à la

transition énergétique, transports durables, préservation et valorisation du territoire et de ses ressources, gestion des risques climatiques... autant d'initiatives soutenues par les fonds européens. Aujourd'hui placés sous l'autorité de la Région, ces fonds sont attribués en fonction des besoins des territoires et des actions à mettre en œuvre. Depuis 2004, près de 24,7 M€ de fonds FEDER ont ainsi cofinancé plusieurs

grands projets. L'année 2020 sera une année charnière. Entré en vigueur en 2014, le programme de financement de l'Union européenne Horizon 2020 vit sa dernière année. Son successeur, Horizon Europe, entrera en vigueur en 2021 jusqu'en 2027

et disposera d'une enveloppe de 100 milliards d'euros. Cette nouvelle génération de programme dotée d'un nouveau cadre financier concerne les territoires qui vont devoir se mobiliser pour faire part d'ini-

L'Europe partenaire des grands projets du territoire

La seconde tranche du plan de Protection et mise en valeur du Lido de Frontignan a démarré en automne dernier. Elle concerne toute la partie urbanisée qui va du port de pêche à l'Ouest jusqu'au port de plaisance. Après la réhabilitation du secteur dit de la "Dent creuse" pour un total de 6,8 M€ investis dont 1,9 M€ de subvention FEDER, SAM mène actuellement une opération de renforcement contre la submersion marine. Sur un investissement total de 8 M€, l'Europe contribue à hauteur de 28%, soit 2,5 M€. Elle contribue également par le biais des fonds FEDER à la mise en valeur des anciens salins de Frontignan et, plus généralement, à la préservation sur le



Aménagement en cours d'une voie verte intercommunale entre Sète et Balaruc

tiatives. Des initiatives concertées avec la Région, chargée d'en faire la synthèse et de la faire remonter au niveau national avant Bruxelles. Ce qui se met actuellement en place, c'est la future politique de cohésion européenne.

territoire des sites du Conservatoire du Littoral à hauteur de 463.000 €.

Elle intervient aussi dans les travaux de fiabilisation des réseaux d'assainissement destinés à garantir la qualité des eaux de la lagune. Près de 16 M€ HT ont été investi

au total ces dernières années, dont 5,4 M€ subventionnés par l'Union européenne au titre des fonds FEDER. D'autres investissements dans ce domaine sont prévus dans les années à venir.

Le volet urbain bénéficie largement du soutien de l'Europe. La mise en œuvre sur le territoire, des fonds FEDER et FSE permettent désormais d'accompagner financièrement les aménagements sur les 3 quartiers prioritaires : quartier Ile de Thau et quartier Centre ville/Ile Sud à Sète et quartier des Deux Pins à Frontignan. Les projets subventionnés sont la réalisation d'une voie verte au nord de Sète, la rénovation énergétique des logements sociaux dans les 3 quartiers prioritaire de la Ville, la revitalisation du centre commercial à l'Ile de Thau, et le réaménagement de la gare de Sète. Près de 4,4 M€ de fonds FEDER sont mobilisés.

Mobilité des jeunes en Europe

Lancée en avril 2018, le Volontariat Franco-Allemand des Territoires permet à des jeunes de 18 à 25 ans de vivre pendant un an une expérience d'engagement civique dans l'autre pays tout en développant des compétences, pour à terme, faciliter l'intégration professionnelle, et développer la citoyenneté européenne. C'est dans ce cadre que Sète agglomération méditerranée s'inscrit avec le soutien de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et en étroite collaboration avec l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et l'Agence du service civique.



Message
envoyé !

La Commission européenne a lancé cet été une campagne de communication sur le projet de valorisation du projet de protection et d'aménagement du lido de Sète à Marseillan, suite à son classement Grand projet européen. L'Europe, la Région et le territoire se sont associées pour mettre un coup de projecteur sur le littoral et la nécessité

de le conserver. La campagne de communication a débuté le 29 juillet et duré jusqu'au 29 août. Une borne interactive placée sur la place Roger-Thérond à Sète, gratuite et accessible à tous, a permis au public de se prendre en photo, de personnaliser son message et de le partager sur les réseaux. Près de 1.800 photos ont été réalisées.



Quartier de l'Île de Thau, un des bénéficiaires des aides européennes, notamment pour la requalification du centre commercial.

Les infos des Communes

BOUZIGUES

De nouveaux conteneurs pour la collecte



Le centre ancien de Bouzigues bénéficie d'un nouvel équipement pour la collecte des déchets. 4 nouveaux conteneurs ont été mis en service le 3 décembre. Outre un incontestable gain esthétique, ces conteneurs sont plus accessibles avec un risque de nuisance encore réduit...un plus pour l'environnement mais aussi pour la vie quotidienne des habitants !

Une caserne qui évolue



Désormais, l'équipe des 47 sapeurs-pompiers volontaires de Bouzigues compte 5 jeunes femmes parmi ses recrues. Cette année, la Commune a souhaité accompagner l'évolution de la caserne vers plus de mixité. La mairie a eu l'opportunité, grâce aux anciens propriétaires, d'acheter le bâtiment de l'ancien contrôle technique, qui jouxte la caserne actuelle. Cet agrandissement permettra la création de vestiaires et de douches dédiés aux recrues féminines, d'une salle de réunion qui servira également aux formations et des zones de rangements qui recevront les divers équipements. Les bouzigauds sont fiers de leur caserne, classée CS 1^{ère} catégorie dans l'Hérault avec plus de 600 sorties par an, en majorité pour du secours aux victimes. Le 8 septembre dernier, le village entier était suspendu à leur action, face à un incendie d'une ampleur jusqu'alors inédite. Grâce à leur professionnalisme et leur engagement, aucun blessé n'a été à déplorer. Les

habitations en danger ont été protégées et sauvées in extremis. De nombreuses casernes françaises sont en manque d'effectifs et craignent pour leur avenir. Depuis 1997, Bouzigues a la chance d'avoir une école des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui forment les filles et les garçons âgés de 12 à 17 ans au métier de pompier. Il est à espérer que ces jeunes poursuivent dans la voie qu'ils ont choisie pour reprendre le flambeau de leurs aînés et permettre à tout un chacun d'être secouru dans les meilleurs délais.

MÈZE

L'église et son clocher bientôt rénovés



L'église Saint-Hilaire, construite au XIII^{ème} siècle, fait partie depuis toujours de l'histoire et du patrimoine de la Ville. Cet édifice particulièrement fréquenté souffre des effets du temps. Un chantier de restauration d'envergure est aujourd'hui nécessaire. La Ville de Mèze, propriétaire du bâtiment, a d'abord confié à un spécialiste de l'architecture patrimoniale la réalisation d'une étude sur les travaux à réaliser. La rénovation extérieure et intérieure du clocher a débuté. La façade occidentale de l'église sera ensuite réalisée. Dans le courant de l'année 2020, la façade Sud puis le chœur de l'église seront à leur tour rénovés. Le montant global des travaux s'élève à environ 550 000 € TTC. Pour cette opération, la Ville de Mèze bénéficie d'une aide financière de l'Etat de 136 400 € dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

POUSSAN

Cinq jours de carnaval en février



Depuis octobre, les poussannais préparent l'événement le plus important de l'année : le carnaval qui dure 5 jours. Le samedi soir désigne le maître de cérémonie au cours de la cérémonie d'ouverture. Le dimanche, après le défilé de véhicules anciens dans la ville, place à la cavalcade à 14h autour de la circulade avec ses chars fleuris, ses peñas et l'emblématique cochon rose de Poussan. Le lundi soir c'est le bal costumé qui s'invite au foyer des campagnes dès 18h pour les enfants, puis 21h30 pour les adultes. Mardi gras sera le jour des danses traditionnelles avec le fameux "branle de la chemise", spectacle unique au monde où la population enchemisée se trémousse au son des tambours et hautbois languedociens, suivi de la danse du chevalet qui clôt la soirée. Rendez-vous à 21h devant les halles. Le mercredi des Cendres, la fin du carnaval est marquée par le jugement et la crémation du Paillasse au jardin public à 18h30.

Tout le programme sur www.ville-poussan.fr

Une circulade toute neuve



Le boulevard du Riverain vient d'être remis à la circulation après 6 mois de travaux. Malgré les perturbations engendrées, le résultat est à la hauteur de l'attente. La réhabilitation complète des boulevards circulaires

du centre historique est maintenant achevée : réseaux refaits à neuf, élargissement des trottoirs avec utilisation de matériaux nobles, réfection des voies de circulation, création de plateaux traversants, pose de mobilier urbain et implantation d'arbres, pour le bonheur des élèves des écoles de la ville qui ont été invités à découvrir les secrets de la plantation et les vertus du tilleul, du micocoulier et de l'arbre de Judée.

📍 Une nouvelle Miss le 25 janvier



Une soirée spectacle permettra de départager les candidates au titre de reine de beauté qui représentera la ville de Poussan pour l'année 2020. Samedi 25 janvier, à 20h, au gymnase des Baux.

Pensez à réserver votre soirée repas spectacle (30€) avant le 20 janvier au 04 67 18 35 95 / 06 80 65 78 06.

BALARUC-LES-BAINS

📍 Des jeunes Balarucois créent une chanson



Le 15 novembre dernier, lors du concert du chanteur Daguerre au « Piano-Tiroir », la première partie de soirée était assurée par un groupe musical exclusivement composé de jeunes Balarucois... l'aboutissement d'un travail entamé il y a maintenant quelques mois, avec un premier stage d'écriture musicale sous la houlette du chanteur du groupe Wallace. Coordonnée par les services municipaux de la Jeunesse, de la Culture et de l'association Bal'Ados, cette expérience musicale s'est prolongée par la création et l'enregistrement d'un clip musical et un deuxième stage lors des congés scolaires d'automne. Ayant comme objectif principal l'accès à la culture, la commune développe tout un panel d'actions culturelles. Un des objectifs de cette politique publique est d'éduquer à la création et à la pratique artistique et culturelle. Cette sen-

sibilisation aux musiques actuelles auprès des jeunes ados balarucois a pu être réalisée avec le soutien de la CAF de l'Hérault. Ce concert fut un succès plein d'émotions qui en annonce bien d'autres.



📍 La forêt des Pierres Blanches a son application smartphone



C'est seulement la 2^{ème} création du genre dans la région : le 1^{er} adjoint du maire de Sète, ainsi que plusieurs élus, ont dévoilé, avec l'Office national des forêts (ONF), l'application smartphone des Pierres Blanches le 29 novembre en fin de matinée. Fruit d'un travail en commun mené entre l'ONF et la Ville, elle a pour but de vous faire (re) découvrir cet endroit très fréquenté des promeneurs mais dont l'histoire reste encore méconnue. Comment la forêt a été sauvée en 1969 après l'envoi d'une lettre au président de la République Georges Pompidou ? Comment le site a évolué pour devenir ce poumon vert de la Ville ? Que peut-on apercevoir de singulier depuis le mont Saint-Clair ? Autant de questions qui trouvent réponses avec ce nouvel outil pédagogique. L'application "sentier des Pierres Blanches" est gratuite et téléchargeable depuis un smartphone Apple ou Android. Facile à prendre en main, elle propose une visite guidée interactive avec images animées, vidéo, textes, sons et photosphère. Une application qui permet de se balader de manière éco-responsable et ludique, et propose un cheminement intellectuel qui a aussi pour intérêt d'apprendre aux visiteurs à respecter ce lieu, qui accueille chaque année plus de 300 000 visiteurs.



📍 L'avenue des Campings réaménagé



Depuis 2013, une inexorable montée en gamme a permis de structurer et de réaménager l'espace urbain de la station balnéaire avec : l'avenue de la Méditerranée, la rénovation du promenoir, le chemin de l'Airette et la 1^{ère} tranche des travaux de l'avenue des Campings. La Municipalité profite de cette nouvelle saison d'hiver pour poursuivre l'embellissement de cette artère commerçante. Ces travaux englobent le terrassement, la voirie, la signalisation, la continuité des voies cyclables, les places de stationnement et la création d'une petite esplanade au niveau du carrefour du chemin du Pous qui permettra d'accueillir des événements festifs et culturels. Les travaux de ces aménagements s'élèvent à 2 373 326,40 € TTC.



📍 Mystère en Gardiole



Sur Vic, dans le Massif de la Gardiole, se trouvent plusieurs fours à chaux, datés souvent du XIX^{ème} siècle. Ils servaient à transformer la pierre en chaux, utilisée comme désinfectant ou mortier. Dans la Gardiole, un reste de construction se situe au « Bois noir », au bord du chemin et Alain, un vicois très sensible à la préservation des sites, a pensé qu'une restauration était possible. Elle consisterait à remonter le mur de pierres sèches qui ceinture le four sur 1,50m de haut. Pour la réaliser, après avoir informé les élus municipaux de son projet, il a alors fait appel à des bénévoles et constitué son équipe. Les travaux ont débuté début 2019, et les trois amis Claude, Lucien et Alain, s'y sont attelés avec enthousiasme. Alain pensait au début qu'il s'agissait bien d'un ancien four à chaux, mais une fois la restauration terminée, son équipe et lui ont éliminé cette hypothèse. L'origine de la construction reste mystérieuse, d'autant qu'elle est éloignée de tout chemin. Mais les trois fragments de céramique trouvés sur place permettent de la dater du XIX^e siècle. Philippe de Montredon, responsable des Espaces naturels à l'agglomération, est venu avec Gilles Fichou, président de l'association Pierre d'Iris, qui n'a pas pu non plus identifier l'ouvrage. Le mystère reste donc entier.

Protéger les pollinisateurs



En janvier, Villeveyrac organise une nouvelle journée pour la protection des abeilles domestiques, sauvages, et des insectes pollinisateurs. Les élèves des deux écoles de la commune, les chasseurs, les représentants de la LPO (ligue pour la protection des oiseaux), les apiculteurs, ainsi que toute personne intéressée, sont associés à cette démarche. L'objectif est de planter des graines, arbustes et arbres mellifères et faunistiques (source importante de nectar et pollen, ce qui permet d'attirer les insectes pollinisateurs), adaptés à nos climats et notre sol. Chaque enfant peut donc mettre en terre « sa plante » et assister à des animations de sensibilisation autour de ce thème. Cette journée vise à rappeler l'enjeu et le rôle essentiel de l'abeille dans l'équilibre des espèces végétales, dans la production agricole et le maintien de la biodiversité. Le milieu naturel de Villeveyrac, tout autant riche, fragile et protégé, accueille un grand nombre d'arboriculteurs, de maraîchers, d'oléiculteurs. Les pollinisateurs représentent un élément indispensable au maintien d'une agriculture dynamique, diversifiée et durable. Ils sont un maillon essentiel de la richesse et de l'équilibre de notre environnement, et jouent un rôle déterminant au sein des écosystèmes. 80% des plantes sont pollinisées grâce aux abeilles et 1/3 des aliments que nous consommons sont tributaires de leur travail pollinisateur.

du parking en décembre 2020. Des zones de stationnement sont maintenues pendant toute la durée des travaux. Coût du boulevard : 1 M € porté par Hérault aménagement. Parking paysager : 1,1 M € financé à 55% par la Ville et 45% par le Département de l'Hérault.

1000 arbres pour mieux vivre



Parce que les arbres oxygènent et purifient l'air que nous respirons, nous protégeant de la chaleur et préservent la biodiversité, la Ville s'est engagée, depuis mars 2019, dans l'opération 1000 arbres : un vaste programme de plantations de futurs parcs et d'espaces de convivialité choisis avec les conseils de quartier. Après une étude des sols, des espèces méditerranéennes, tamaris, oliviers de Bohême, micocouliers, frênes à fleurs, lilas d'été, mûriers, faux-poivriers... adaptées au climat, économes en eau et cultivées sur paillage, sans pesticides ni engrais chimiques, prennent ainsi racine dans toute la ville. Les plantations sont réalisées avec les habitants, des tout-petits aux plus anciens. La culture s'en mêle aussi avec spectacles, cycle cinéma et rencontres à découvrir en 2020 pour permettre aux Frontignanais.es de tous les âges d'appréhender, tout en se faisant plaisir, l'importance capitale des arbres.

L'Église Sainte-Eulalie enfin accessible à tou(te)s !



Construite avant 1905 l'église Sainte Eulalie est un bâtiment municipal. À ce titre, la Ville de Mireval avait obligation de la rendre accessible à tous... Commencés fin septembre, les travaux de mise en accessibilité de l'Église auront duré 5 semaines. Si les ouvriers ont eu la surprise de tomber sur de la roche, trace indélébile de l'Histoire du village (Mireval étant bâti au Moyen-Âge sur une éminence rocheuse), ils ont pu finalement mettre en place un monte-personne qui rend désormais ce bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite comme aux parents avec poussettes.

Restaurant scolaire : la zone de préparation des repas inaugurée !

Le 6 décembre dernier, la ville inaugurait le nouveau bâtiment qui a vu le jour à côté du restaurant scolaire dans la cour de l'école élémentaire : un aménagement nécessaire suite au passage en liaison froide de la cuisine de Thau restauration, compétence du SIVOM du canton de Frontignan. Les repas arrivant dorénavant froids le jour même, il a fallu s'équiper en matériel de stockage et de cuisson. L'ensemble du processus mis en place se fait en respectant les normes sanitaires, le personnel ayant été préalablement formé.



Cette réalisation est le fruit d'un projet co-construit avec les différents intervenants : personnel municipal, services techniques, personnel de Thau restauration.

Les travaux et les achats de matériel se sont élevés à 185 000€ TTC, subventionnés à hauteur de 30% par Sète Agglo.

Nouvelle voie et parking paysager



Le site de l'ancienne gare de marchandises se transforme avec la création du boulevard des Républicains espagnols, liaison directe entre la médiathèque Montaigne et le centre-ville, doté d'une piste cyclable et bordé d'un parking paysager de 230 places de stationnement gratuit, équipé de bornes de rechargement électrique. Démarrés dès novembre 2019, les travaux se déroulent en plusieurs temps. L'ouverture à la circulation du boulevard est prévue en juin 2020, celle

RETROUVEZ-NOUS SUR
www.agglopoie.fr
MAIS AUSSI SUR LES RÉSEAUX

f t i



► Conseil de développement : le projet de territoire prend forme

En décembre 2018, après une année de travail intense et afin de construire la mutation du territoire aux côtés de l'agglomération, le Conseil de développement s'est pleinement engagé dans la déclinaison du projet de territoire dont l'horizon est fixé à 2040, en proposant des axes de travail.

« **I**nover, partager et préserver un territoire exceptionnel de terres et d'eaux » constitue l'ambition commune afin de réussir ensemble la transformation nécessaire vers des domaines porteurs d'avenir. Ainsi, l'économie bleue, l'économie circulaire, la croissance verte, la mobilité durable, l'habitat innovant, les expériences proposées pour valoriser le territoire ont naturellement été placés au centre des réflexions.

Après un an de travaux et plus de 80 réunions, le Conseil de développement peut dresser un bilan positif des premières avancées dans plusieurs domaines. Ainsi, dans le domaine de l'économie bleue, le groupe de travail dédié à cette thématique a organisé plusieurs rencontres fructueuses avec des experts du territoire : universitaires, Région Occitanie. L'organisation d'un océan hackathon mi-octobre, a constitué la première brique de la démarche, permettant de réunir professionnels et universitaires concernés par la mer. Le but affiché étant celui de la création d'un Campus de la Méditerranée et des Lagunes qui serait un des maillons forts de l'économie bleue. Ce travail est porté en lien avec le service « développement économique » de l'agglomération qui recense les besoins des entreprises, en particulier dans le domaine de la formation. Les bases sont aujourd'hui posées, un travail de fond va désormais s'engager en poursuivant les échanges avec les ac-

teurs locaux. Des rendez-vous sont prévus avec des professionnels dans les domaines des filières nautiques de plaisance mais aussi auprès des spécialistes des métiers traditionnels qui devront adapter leur savoir-faire aux nouvelles technologies.

La croissance verte en route

Pour ce qui est de l'économie circulaire et la croissance verte qui permettront aussi de progresser vers une transition énergétique acceptable, là encore des réflexions structurées ont été réalisées. Toutes sont étayées grâce à l'appui de spécialistes : déplacement d'étude vers le bassin d'Arcachon, échanges avec des professionnels de l'économie circulaire (recycleries, ressourceries et circuits courts). Sur le volet mobilité durable, des propositions ont été émises autour de l'hydrogène décarboné.

Les innovations dans le domaine de l'habitat sont également au cœur des réflexions d'un des groupes de travail où il est question d'habitat modulable, connecté, flottant.

Par ailleurs, notre territoire si exceptionnel offre aussi la possibilité d'y vivre des expériences dans de nombreux domaines : la dégustation, le sport/santé/nature/bien-être. Là encore, le Conseil de développement a œuvré en proposant un positionnement comme « base arrière » pour les J.O. 2024. Ces jeux olympiques servant avant tout de prétexte à une mise en mouvement vers le

« sport santé », à destination des habitants. L'agglomération ayant, dans ce contexte, candidaté pour être labellisée « Terres de jeux ». (voir p.4)

La société civile en action

Le Conseil de développement a aussi créé un nouveau groupe de travail dédié à l'évolution de la gouvernance, à échelle 2040. En étudiant les dispositifs législatifs et les tendances lourdes qui naissent dans le secteur de la démocratie participative, ce groupe se préparera au mieux aux changements à venir.

Outre ces thématiques, le Conseil de développement a été saisi par l'agglomération pour émettre des avis réglementaires sur le Plan de déplacements urbains, le Plan local de l'habitat, le Rapport sur le développement durable de l'agglomération et le Plan climat air énergie du territoire. Les recommandations émises sont là encore faites par le prisme de l'innovation.

La centaine de membres de la société civile engagée dans le projet de territoire oeuvre avec une volonté sans faille en faveur de l'intérêt général avec une énergie bien réelle et des idées nouvelles.

Si vous êtes intéressés par ces travaux passionnants, vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre contact via cette adresse mail : conseildedeveloppement@agglopole.fr ou joindre le 04 67 46 47 97.

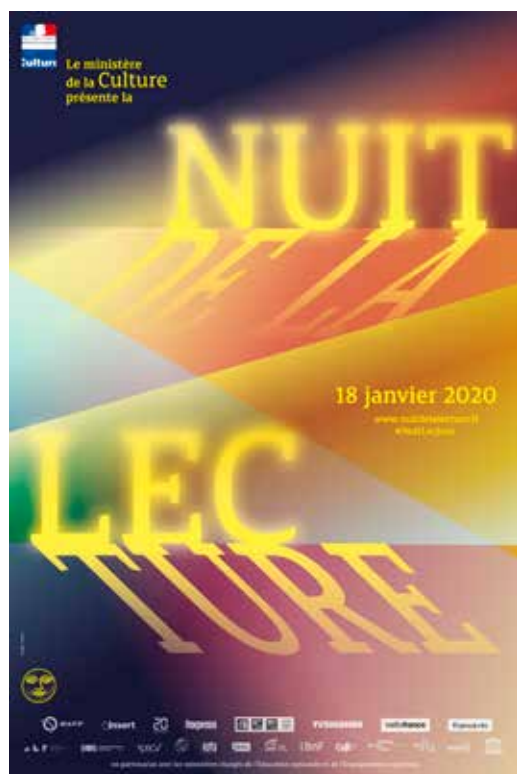
Sur la photo, l'équipe du Conseil de développement qui, emmenée par Ghislain Soto a défendu avec énergie son projet Téthys sur la plaisance connectée et éco-responsable lors de l'Océan Hackathon. Pour sa première participation à ce concours international, l'équipe est arrivée en milieu de peloton, Mexico est arrivée en tête position. Le projet poursuit désormais son chemin vers une concrétisation locale qui pourrait voir le jour d'ici l'été prochain. Félicitation à toute l'équipe dont nous sommes très fiers !



Dans nos médiathèques

LE 18 JANVIER

NUIT DE LA LECTURE 2020



Lire ensemble, lire le soir, lire dans le noir, écouter un concert, danser, regarder un spectacle... Rendez-vous samedi 18 janvier dans vos médiathèques pour participer à cette 4^{ème} Nuit de la lecture, une grande fête du livre pensée pour tous à l'initiative du Ministère de la Culture.

LES MÉDIATHÈQUES OUVRENT GRAND LEURS PORTES

Samedi 18 janvier, comme partout en France métropolitaine, en Outre-mer et même à l'étranger, les médiathèques de Sète agglomération méditerranée vous proposent de découvrir de manière ludique et festive la richesse de leurs collections papier et numérique mais aussi d'échanger ou encore de jouer autour des mots.

Dès l'après-midi et toute la soirée, participez

aux animations gratuites conçues pour les enfants, les adolescents et les adultes – lectures, jeux de société, jeux vidéo, ateliers, musiques, spectacles, danses, rencontres d'auteur...

LES MÉDIATHÈQUES, PREMIER RÉSEAU CULTUREL DE PROXIMITÉ

En France, les médiathèques sont les équipements culturels les plus fréquentés après les cinémas. Chaque année, sur notre territoire, les six médiathèques du réseau enregistrent près de 600 000 entrées, sans doute parce que ces établissements sont des lieux de savoir et de partage où tout est pensé pour rendre la culture accessible à tous.

LES TEMPS FORTS DU PROGRAMME PROPOSÉ PAR LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

BALARUC-LES-BAINS, MÉDIATHÈQUE DE BALARUC

Ouverture exceptionnelle en journée continue de 10h à 19h.

🎧 Lirocafé > À 10h

Un moment d'échange pour partager ses lectures coups de cœur.

🎨 Atelier > À 11h

Atelier d'expression plastique, autour du spectacle « L'appel de la forêt ».

📖 Lecture gourmande du « Bon Gros Géant » de Roald Dahl > À 16h

Animée par Bénédicte Lambert, créatrice culinaire.

FRONTIGNAN, MÉDIATHÈQUE MONTAGNE

Ouverture exceptionnelle jusqu'à 23h

🎺 Fanfare Swamp > À 17h.

🎤 Conférence : Les Méchants dans la culture populaire > À 19h

Animée par Dobbs, scénariste de bande dessinée.

🖼 Images et ambiance > À 20h

Soirée jeux en famille, à partir de 8 ans.

MARSEILLAN, MÉDIATHÈQUE LA FABRIQUE

Ouverture exceptionnelle jusqu'à 19h.

🎵 La chasse au Snark > À 17h

Une apnée musicale autour de l'œuvre de Lewis Carroll. Avec Cyrille Marche, contrebasse et voix.

SÈTE-ILE DE THAU, MÉDIATHÈQUE MALRAUX

> De 16h à 20h

Lectures dans le noir pour les enfants et les adultes, escape game, jeux de réalité virtuelle, ateliers...

SÈTE-CENTRE-VILLE, MÉDIATHÈQUE MITTERRAND

Ouverture exceptionnelle jusqu'à 23h

🎪 Ribambelle > À 18h

Spectacle par la compagnie L'oiseau Lyre.

📖 Lecture spectacle > À 18h

Textes de l'auteur Didier Goupil en écho aux œuvres de Roger Cosme Estève.

🎭 The bal > À 21h

Une collaboration entre le chorégraphe François Rascalou et Marc Calas, plasticien sonore. Réalisation avec le public d'une performance dansée.



..... DÉCOUVREZ LE PROGRAMME COMPLET SUR MEDIATHEQUES.AGGLOPOLE.FR

Au Théâtre Molière

Scène nationale Archipel de Thau



THÉÂTRE MOLIERE - SÈTE
SCÈNE NATIONALE
ARCHIPEL DE THAU

www.tmsete.com

Avenue Victor Hugo
04 67 74 02 02

Billetterie

Du mardi au samedi,
de 13h à 18h

LA PETITE MESSE SOLENNELLE

Lyrique | Gioacchino Rossini – Jos Houben – Emily Watson – Gildas Pungier

📍 Théâtre Molière > Sète

Samedi 25 janvier, 20h30



La Petite Messe Solennelle de Rossini n'est pas une messe ordinaire. Ecrite à la demande d'un comte pour son épouse, l'œuvre est créée le 14 mars 1864 avec un petit effectif dans la chapelle privée de leur hôtel particulier. Intime, profondément humaine, elle n'est pas sans résonner avec les grandes œuvres de l'opéra italien. Jos Houben, metteur en scène et comédien, travaillant aux frontières du Clown et du Burlesque a imaginé, avec sa complice Emily Wilson, sa Petite Messe comme un événement théâtral à la fois simple et drôle pour surprendre tout en restant léger avec un clin d'œil à Tati et Charlot. Sur scène, un chœur de douze chanteurs dont cinq solistes, soutenus par trois comédiens et deux musiciens. Tout cela reste un peu bancal. Majestueux et solennel sûrement, mais aussi un tout petit peu penché, comme la tour de Pise.

UNE FEMME SE DÉPLACE

Comédie musicale | David Lescot – Cie du Kairos

📍 Théâtre Molière > Sète

Jeudi 27 février, 20h30 & vendredi 28 février, 20h30



Entre l'ombre des frères Grimm et l'esthétique pop de Walt Disney, Michel Raskine et Marie Dilasser invoquent leur Blanche-Neige pour offrir au théâtre une variation sur le thème. Ce spectacle, créé au Festival d'Avignon 2019, commence après le conte.

Le mariage est consommé, la paresse s'installe dans le couple, le royaume dépérit et, à l'envers des rivières qui s'assèchent, les nains deviennent 101. Si tant de dysfonctionnements ne conduisent plus vers les paisibles paysages du bonheur, *c'est sans compter sur Blanche-Neige qui ne s'en laisse plus conter*.

Pour illustrer ce conte d'après le conte, où la nature est décimée et le genre en questionnement, Michel Raskine retourne aux fondements de la scène et propose aux spectateurs petits et grands de toujours croire en l'animation des objets comme des âmes.

PARTEZ DEVANT

Théâtre | Collectif Le Grand Cerf Bleu

📍 Salle polyvalente, Balaruc-le-Vieux

Mardi 25 février, 20h30

📍 Salle polyvalente, Gigan

Mercredi 26 février, 19h

📍 Salles des fêtes, Vic-la-Gardiole

Jeudi 27 février, 20h30

📍 MJC, Poussan

Vendredi 28 février, 20h30

📍 Salle Ferdinand Buisson, Villeveyrac

Samedi 29 février, 20h30

Partez devant retrace le parcours de deux jeunes gens, Simon et Clara, qui sont colocataires. Un jour Clara rentre à l'appartement et annonce qu'elle vient de quitter son job de serveuse. Cet acte sera le point de départ d'une quête des deux personnages autour de ce qu'ils veulent être, ce qu'ils veulent faire afin de s'épanouir. Dans un dispositif très léger, une table, deux chaises, les acteurs jouent au plus près des spectateurs. L'espace des personnages étant le même que celui du public, la proximité physique amplifie



la proximité des situations, permettant à chacun de s'identifier à ces deux figures.

Ils proposent un théâtre d'aujourd'hui, tant par les thèmes abordés que par la direction d'acteurs, où l'humour n'est jamais loin du drame, où les non-dits de la pudeur se cachent sous la joute verbale et le plaisir du jeu de mots.

Dans vos musées

CONFÉRENCE CYCLE ARCHEOLOGIE

« ARCHÉOLOGIE DU LITTORAL LANGUEDOCIEN, DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN-ÂGE »

Par Benoît Devillers, Maître de conférences, Université Paul Valéry (Montpellier)- Laboratoire Archéologie des sociétés méditerranéennes.

Ce nouveau cycle de conférences a pour ambition de faire découvrir le littoral languedocien, dans le temps long de l'histoire et grâce à l'archéologie. Ce paysage original, qui marie des espaces lagunaires et des terres agricoles, parcourus par des cours d'eau qui peuvent devenir impétueux est aussi un milieu changeant, en constante mobilité, affecté par les risques d'ensablement comme par les dangers de la submersion. Selon son évolution, les sociétés humaines peuvent le considérer comme particulièrement répulsif à cause d'un environnement défavorable ou tout au contraire attractif grâce à ses multiples ressources. Dans tous les cas, le littoral reste un espace d'échanges avec le monde méditerranéen dont on peut restituer les dynamiques de contact commerciales et culturelles grâce aux résultats de fouilles menées sur plusieurs sites littoraux. Ce sont ces points privilégiés d'observation, habitats majeurs de la plaine et installations portuaires, dont les occupations traversent le Néolithique jusqu'au Moyen Âge, qui donneront matière à des présentations par des spécialistes des principales institutions de recherche régionales. *Entrée libre (dans la limite des places disponibles) - Tout public.*

Musée gallo-romain Villa-Loupian, jeudi 6 février à 18h30.

EXPOSITIONS

« SETE #19 » DE VANESSA WINSHIP

Angleterre/Agence VU/Images singulières

Cette exposition est le fruit de la résidence du festival Images Singulières 2019, qui a été confiée à Vanessa Winship, photographe anglaise et seule femme à avoir obtenu le prestigieux prix Cartier-Bresson en 2011. De novembre à janvier, l'artiste a trouvé naturellement son rythme dans les décors marins de la ville de Sète et du pourtour de l'étang de Thau. Après avoir été au jardin antique méditerranéen, l'exposition se déplace au musée de l'étang de Thau dès son ouverture ! *Entrée comprise dans les conditions normales d'entrées.*

Musée ethnographique de l'étang de Thau, du 1^{er} Février au 31 mai 2020

ATELIER JEUNE PUBLIC « LES IMAGES PARLENT »

Visite de l'exposition à partir de jeux (apprentissage de termes techniques, description d'images et créations) proposés par l'association Cétavoir.

Tout public de 7 à 10 ans - gratuit sur réservation

Musée ethnographique de l'étang de Thau, samedi 8 février, à 15h00.



ANIMATIONS

« ATELIER NŒUD MARIN »

Apprends à faire un nœud marin et crée un petit objet décoratif inspiré des collections du musée ! Atelier proposé par l'équipe du musée.

Tout public dès 10 ans. Sur réservation au 04.67.78.33.57. Tarif 2 € /enfant à partir de 6 ans. Musée ethnographique de l'étang de Thau

Mercredi 12 février de 10h00 à 12h00.

« RACONTE-MOI UNE HISTOIRE »

lecture jeunesse

L'équipe de la médiathèque Montaigne, prend ses valises et vous donne rendez-vous au Musée ethnographique afin de vous raconter des histoires d'amour.

Dès 3 ans, gratuit sur réservation au 04.67.78.33.57

Musée ethnographique de l'étang de Thau

Vendredi 14 février de 10h à 11h

« FABRIQUE UNE LAMPE À HUILE »

Découvrez les usages de cet objet du quotidien puis fabriquez votre lampe à huile romaine en argile décorée de motifs antiques. Atelier proposé par l'équipe du musée.

Sur réservation au 04.67.18.68.18 Tarif 2 € /enfant à partir de 7 ans. Musée gallo-romain Villa-Loupian

Mercredi 19 février de 10h à 12h

« RACONTE-MOI UNE HISTOIRE »

lecture jeunesse

L'équipe de la médiathèque Montaigne, prend ses valises et vous donne rendez-vous au Musée gallo-romain Villa-Loupian afin de vous raconter des histoires.

Dès 3 ans, gratuit sur réservation au 04.67.18.68.18

Musée gallo-romain Villa-Loupian

Vendredi 21 février de 10h à 11h

JARDIN ANTIQUE MÉDITERRANÉEN

Rue des Pioch - 34540 Balaruc-les-Bains

04 67 46 47 92

✉ jam@agglopole.fr

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE
DE L'ÉTANG DE THAU

Quai du Port de Pêche - 34140 Bouzigues

04 67 78 33 57

✉ musee.etang@agglopole.fr

MUSÉE GALLO-ROMAIN
VILLA LOUPIAN

RD 158 E4 - 34140 Loupian

04 67 18 68 18

✉ villaloupian@agglopole.fr

ABBAYE ST FELIX DE MONTCEAU

33770 Gigean

04 67 43 34 81

✉ lucroutier@free.fr

Fermeture annuelle en décembre/janvier | (Réouverture le 1^{er} février 2020 pour les musées/ 1^{er} mars 2020 pour le jardin)



Le Festival de Thau vous propose dans le cadre du programme « **Des femmes et des arts** » proposé par la Ville de Mèze, un spectacle musical et burlesque, « **Les filles de l'air** » par la Compagnie Léz'Arts Mêlés.

**VENDREDI 6 MARS, À PARTIR DE 19H,
SALLE JEANNE OULIÉ, À MÈZE.**

19h : ouverture des portes, bar et petite restauration 20h : concert

Epopée musicale, poétique et cocasse de deux femmes « au bord de la crise de nerfs ». Chanteuses, comédiennes, danseuses, clowns, **Les Filles de l'Air** s'amuse de tout Un pianiste au charme décoiffant les accompagne avec talent dans leurs folies et leurs fantaisies. Un trio décalé, burlesque, touchant, dans un spectacle poétique et musical, qui chante ses créations et revisite la chanson française. Mesdames et messieurs, embarquez avec **les Filles de l'Air** !

Conception et jeu : Françoise Boccadifuoco, Juliette Pradelle | Piano, composition et arrangements : Manuel Durand | Mise en scène : Laurence Vigné | Texte des compositions : Jordi Cardoner

INFORMATIONS ET BILLETTERIE

Prévente : 10€ / 8€ - Sur place : 12€ / 10€. Tarifs réduits réservés aux demandeurs

d'emploi, étudiants, bénéficiaires des minima sociaux et moins de 12 ans.

Festival de Thau, château de Girard, 04 67 18 70 83, www.festivaldethau.com

En partenariat avec la Ville de Mèze.

L'espoir

Les années 2018 et 2019 ont été marquées par la colère et des mouvements revendicatifs puissants, porteurs de solidarité face aux injustices grandissantes.

Notre groupe d'opposition a partagé la détermination de celles et ceux qui se sont levés contre la loi Travail, avec les gilets jaunes pour la dignité et des droits nouveaux, avec les jeunes et moins jeunes, pour promouvoir une autre réforme et une retraite digne à 60 ans.

Ils ont aussi porté le fer pour soulever le débat parmi les élus et dans la population, face à cette réforme territoriale voulue par Emmanuel Macron, qui petit à petit fait disparaître l'autonomie financière et démocratique des collectivités locales.

Les mécontentements généralisés à toutes les strates de notre société sont le ciment d'une nouvelle ère, dans laquelle les expressions diverses sont à considérer comme inhérentes à toute construction de projet sociétal.

Nous voulons que chacun puisse vivre de son travail avec de vrais salaires.

Nous voulons des hôpitaux avec des moyens humains et financiers pour la dignité des malades et des soignants.

Nous voulons la préservation de notre environnement avec un moratoire sur l'urbanisation délirante et galopante.

Nous voulons des écoles sécurisées pour nos enfants et leurs enseignants.

Nous voulons une qualité de vie qui soit respectueuse de nos écosystèmes.

Nous voulons un vrai avenir pour nos enfants.

La tâche est ardue, mais l'espoir immense pour que nous tous, ensemble, fassions en sorte de préparer nos avenir avec vigilance, intelligence, cohérence.

Dans cette perspective, nous vous souhaitons de très belles fêtes et vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Véronique Calueba, Sébastien Andral,
François Liberti, Max Savy,

Conseillers communautaires de l'opposition

TERRITOIRE D'AVENIR DE L'ÉCONOMIE BLEUE

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE : UN TERRITOIRE D'AVENIR !

Situé entre le montpelliérain et le biterrois, entre mer et étang, vignes et garrigues, Sète agglomération méditerranée offre un cadre d'expérimentation de choix pour les entreprises de la croissance bleue : port de commerce de Sète, ports de plaisance, fonds marins, étang de Thau, lagune, canaux, tourisme sont autant de terrains d'expérimentations pour permettre aux startups et entreprises innovantes de venir identifier les nouveaux usages, nouveaux potentiels, construire des offres partant du réel du client, tester et valider des nouveaux produits et services et s'implanter sur un territoire près de leurs marchés.

QUELQUES EXEMPLES DE FILIÈRES D'AVENIR ET À POTENTIEL SUR LE TERRITOIRE...

Industrie nautique et navale, produits et coproduits de la mer, plaisance et sports nautiques légers, port et infrastructures portuaires, protection et surveillance du littoral, cleantech, énergies marines renouvelables, habitat et équipement flottant, ressources biologiques marines, biotechnologies marines, exploration des fonds marins, thermalisme, santé et bien-être, tourisme littoral ...

IMPLANTER votre entreprise

Assistance pour implanter votre entreprise, support RH, visite et prise de rdv, connexions avec l'écosystème local.

CONTACT

04-67-46-38-83

n.pavan@agglopole.fr



SÈTE AGGLOPOLE MÉDITERRANÉE

Site Président

4 avenue d'Aigues
34110 Frontignan
Standard : 04 67 46 47 48

Complexe Oïkos

CD5E – 34560 Villeveyrac
Standard : 04 67 78 55 96

L'ASSAINISSEMENT

Services d'astreinte collectif

Suez 09 77 40 11 38

Assainissement collectif et non collectif

Tél : 04 67 78 89 58
spanc@agglopole.fr

LA SOLIDARITE

MLIJ (Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)

- Passage du Dauphin
4 quai de la Résistance à Sète
Tél : 04 67 18 38 02
- Impasse du petit Versailles
à Frontignan
Tél : 04 67 18 50 60

L'HABITAT

Urbanis

Permanences téléphoniques de l'OPAH Communautaire
Au 04 99 52 97 92
→ Tous les mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

Sète

Permanences hebdomadaires à la maison de l'Habitat
17 rue Pierre Sémard, 34200 Sète
→ Tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 – Accueil physique.

Mèze

Permanences bimensuelles à la Mairie.
Place Aristide-Briand
→ Les 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 14 h à 16 h – Accueil physique.

In Situ (OPAH-RU)

Permanences à la Maison de l'Habitat à Sète
tél : 04 67 74 16 19 Cabinet In Situ (accès 14 rue de la Peyrade)
opah-ru-sete@wanadoo.fr
<http://habitatsete.thauagglo.fr>
→ Accueil les lundi et mercredi matin de 9 h 30 à 12 h 30 et sur rendez-vous les autres jours.

ADIL (infos logement)

La prise de rendez-vous est directement accessible en ligne sur www.adil34.org.
→ Consultation téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (04 67 555 555 taper 1).

Compagnons bâtisseurs

Permanences à Sète au 04 67 92 55 30
cblanguedoc@compagnonsbâtisseurs.eu
www.compagnonsbâtisseurs.org

Espace Info Énergie

Permanences à Sète, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mèze sur RDV au 04 67 13 80 94
Visites sur site pour les autres communes.
eie@gefosat.org

Habitat JEUNE

Permanences dans les locaux du Foyer des jeunes travailleurs.
14 rue Louis Blanc à Sète
Tél. 04 67 74 35 05

LE TRANSPORT

Sète agglomère mobilité

Passage du Dauphin
5 bis quai de la Résistance à Sète
Tél : 04 67 53 01 01
→ Agence ouverte du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 18 h 30.
Le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

LA COLLECTE ET LES DÉCHETS

Accueil du Service déchets

Tél : 04 67 46 47 20
dechets@agglopole.fr
→ Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les déchetteries

Balaruc-le-Vieux

Route de la Rèche
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

Bouzigues

Chemin de la Catonnière
→ Ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h ; les mardi, jeudi et samedi de 13 h 30 à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Frontignan

Chemin des Près Saint Martin
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

Marseillan

Route d'Agde
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

Mèze

35 route de Villeveyrac
→ Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Montbazin

Chemin du Pont de Vène
→ Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Sète

Zone Industrielle des Eaux-Blanches
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

LA CULTURE

Jardin antique méditerranéen

Rue des Pioch à Balaruc-les-Bains
Tél : 04 67 46 47 92
jam@agglopole.fr

Le Musée de site Villa-Loupian

Tél : 04 67 18 68 18

Le Musée de l'Étang, à Bouzigues

Tél : 04 67 78 33 57

Les médiathèques

André Malraux

Bd Pierre-Mendès-France à Sète
Tél : 04 67 51 51 07

François Mitterrand

Bd Danielle Casanova BP 69 à Sète
Tél : 04 67 46 05 06

Michel de Montaigne

1 Place du Contr'un à Frontignan
Tél : 04 99 57 85 00

La Fabrique

Place du 14 juillet à Marseillan
Tél : 04 67 01 73 14

Bibliothèques

- Résidence Sévigné Thermal
Entrée Parc Charles de Gaulle à Balaruc-les-Bains
Tél : 04 67 43 23 45
- Place de l'ancien hospice à Mèze
Tél : 04 67 43 71 84

Conservatoire à rayonnement intercommunal

- Sète
Tél. : 04 99 04 76 30
- Frontignan
Tél : 04 67 18 54 27
- Mèze
Tél : 04 67 43 80 75

LE TOURISME

Office de Tourisme intercommunal

Maison de la Mer
Quai Baptiste-Guitard à Mèze
Tél : 04 67 43 93 08

LE SPORT

Piscine Fonquerne

1 Chemin des poules d'eau à Sète
Tél : 04 99 04 76 50

Piscine Di Stefano

Chemin de la calade, à Frontignan
Tél : 04 67 48 22 67

LES FOURRIÈRES

Fourrière automobile

Parc Aquatechnique
1 rue d'Amsterdam à Sète
Tél : 04 67 48 45 11
→ Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.

Fourrière Animale

Complexe Animalier Noé
RD 185 – Lieu-dit « Carré du Roi » à Villeneuve-lès-Maguelone
Tél : 04 67 27 55 37
→ Tous les jours (sauf fériés) de 14 h à 17 h 30.

Pour le prix
de 3 pleins
je roule en bus
pendant **1 AN**

À CE PRIX-LÀ

#SAM INSPIRE

190*€ LA CARTE TRAMONTANE ANNUELLE
POUR LES **PLUS DE 26 ANS!**

Sète
AGGLOPÔLE
mobilité